

ECOLE PANAFRICAINNE DE GUADELOUPE

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARENTS

Préambule

L'école Panafricaine de Guadeloupe est consciente du rôle primordial des parents dans la réussite de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants. Nous attendons donc des parents qu'ils s'engagent à nos côtés pour que leurs enfants évoluent le mieux possible au sein de l'école et à la maison. L'épanouissement des enfants dépendra aussi des relations entre les parents et le corps enseignant. Un bon état d'esprit est indispensable au bon fonctionnement de l'école.

- 1) En inscrivant leurs enfants à l'Ecole Panafricaine, le(s) parent(s) s'engage(nt) à assister aux réunions auxquelles ils seront conviés. Le but de ces réunions est double : former et informer. Notre objectif est qu'à la maison, il y ait une continuité du travail effectué à l'école et ce, dans tous les domaines : Estime de nous, conscience de son environnement, respect des valeurs africaines...
- 2) L'école Panafricaine de Guadeloupe ne peut remplir sa mission au service des élèves que grâce à une confiance réciproque entre les parents, les enseignants et la direction et à une collaboration mutuelle dans le travail quotidien d'éducation. Le parent et l'enseignant se respectent mutuellement en toutes circonstances. Le parent soutient, auprès de son enfant, l'autorité de l'enseignant et les valeurs de l'école et réciproquement.
- 3) Les parents acceptent le projet éducatif de l'école et s'engagent à ce que leur(s) enfant(s) participe(nt) aux sorties de l'école, aux activités sportives et artistiques.

- 4) L'enseignant informe les parents sur les programmes scolaires, les objectifs poursuivis, les modalités des évaluations et des apprentissages, ainsi que leurs rythmes, les règles de vie en classe.
- 5) Les parents ont l'obligation de prévenir l'école des absences des enfants dans les plus brefs délais, ainsi que de leurs propres absences aux rencontres avec l'équipe pédagogique.
- 6) Par ailleurs, à la maison, les parents s'engagent à faire respecter les règles suivantes :
- Pas de télévision à la maison, le matin avant de venir à l'école et durant la pause méridienne.
 - Extinction des écrans (au moins tablette et téléphone) au moins une heure avant le coucher.
 - Pas de jeux vidéo les quatre jours d'école.
- 7) Chaque trimestre, les parents devront renseigner un court questionnaire de satisfaction afin de nous permettre de faire une évaluation continue de l'école.

Date : le

Date : le

Signature des parents

Signature de l'enseignant